

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE

SYTRAL Mobilités

Accroche des lignes aériennes de contact nécessaires au projet relatif à la création de la ligne de tramway T9 reliant Vaulx-en-Velin La Soie à Charpennes via La Doua sur le territoire de la communes de VAULX-EN-VELIN

Du mardi 31 mars 2026 au mardi 14 avril 2026

Par arrêté n° 2026-02-23-R-0154 du 23 février 2026, Monsieur le Président de la Métropole de Lyon a décidé de soumettre à enquête publique, pour une durée de 15 jours, du mardi 31 mars 2026 au mardi 14 avril 2026 inclus, le dossier concernant les accroches des lignes aériennes de contact nécessaires au projet présenté par SYTRAL Mobilités relatif à la création de la ligne de tramway T9 reliant Vaulx-en-Velin La Soie à Charpennes sur le territoire de la commune de VAULX-EN-VELIN.

La réalisation, sous la maîtrise d'ouvrage de SYTRAL Mobilités, du projet de réalisation de la ligne de tramway T9 concerne l'aménagement, sur environ 11 km, d'une infrastructure de tramway et du réaménagement de la voirie de façade à façade. La réalisation du projet nécessite également l'implantation d'ancrages en façade des immeubles riverains du tracé de la ligne de tramway, en vue de la pose de la ligne aérienne de contact. A défaut d'accord amiable avec les propriétaires intéressés, la décision autorisant la pose des ancrages susvisés est prise après enquête publique.

Par arrêté du Président en date du 23 février 2026, Monsieur Gérard GIRIN, retraité-ingénieur environnement, est nommé Commissaire-enquêteur.

La notice explicative sera consultable en ligne sur le site de SYTRAL Mobilités. Les pièces du dossier et le registre d'enquête publique, à feuillets non mobiles, seront déposés et consultables par le public :

- A l'Hôtel de la Métropole (siège de l'enquête), 20 rue du Lac à Lyon 3^{ème}, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30,
- A l'annexe de la Mairie de Vaulx-en-Velin, 19 rue Jules Romains à Vaulx-en-Velin, bâtiment Copernic, 3^{ème} étage, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00
- A l'annexe de la Mairie de Vaulx-en-Velin, 32 rue Alfred de Musset à Vaulx-en-Velin, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 puis de 14h00 à 17h00

Chacun pourra prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels de réception du public, et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit à Monsieur le commissaire-enquêteur, à la Métropole de Lyon, siège de l'enquête publique.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les déclarations verbales ou écrites des personnes intéressées par ledit dossier lors d'une permanence organisée :

- A l'annexe de la Mairie de Vaulx-en-Velin, 19 rue Jules Romains à Vaulx-en-Velin, bâtiment Copernic, 3^{ème} étage, salle Olympe de Gouges, le mercredi 8 avril 2026 de 9h à 11h

Le projet soumis à enquête publique a été élaboré par SYTRAL Mobilités sis 21 Boulevard Marius Vivier Merle à Lyon 3^{ème}.

À l'issue de l'enquête publique, les copies du rapport et des conclusions motivées, établies par le commissaire-enquêteur, seront déposés en mairie de Vaulx-en-Velin et au siège de la Métropole de Lyon où elles seront consultables par le public.

La décision autorisant la pose des ancrages sera prise par le Président de la Métropole après l'enquête susvisée au profit de SYTRAL Mobilités.